



Les énigmes du jour



5 jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.



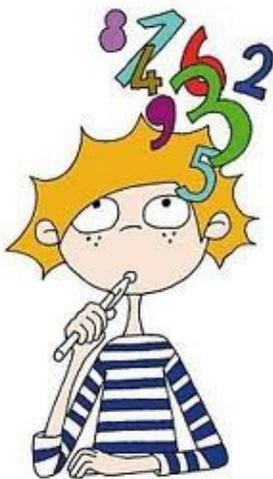
5 niveaux : 6^e, 5^e, 4^e, 3^e et adultes (personnels, parents)

Où ? Les énoncés sont affichés sur les panneaux devant le CDI

tous les matins, les bulletins-réponses sont à retirer au CDI et à remettre dans l'urne au CDI.



Comment ? Tous les matins, découvre l'énigme du jour. Tu as toute la journée pour y réfléchir et tu dois remettre ton bulletin-réponse avant 16h dans l'urne au CDI.



Attention, aucun bulletin-réponse ne sera accepté le lendemain !

